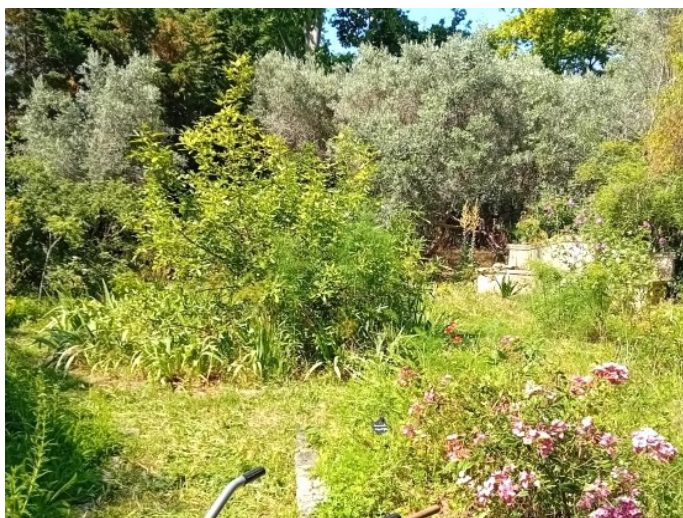


CHARTRE DU JARDIN *de la Société d'horticulture et d'arboriculture des Bouches du Rhône*



-Le jardin est ouvert le samedi de 10h à 16h.

Toute personne passionnée de jardin débutante ou chevronnée est bienvenue pour s'initier ou améliorer sa connaissance des plantes et des techniques du jardinage, avec la complicité de la nature et sans intrant chimique.

-Le jardin est dédié à l'**expérimentation et à la conservation** (collection variétale d'oliviers, de lierres méditerranéens, de plantes tinctoriales, collection de plantes des climats méditerranéens du globe).

-Le jardin s'organise autour de **projets**. Les projets sont de toute nature autour des plantes et de l'entretien du jardin, la liste est ouverte. Chaque projet est piloté par une ou deux personnes référentes.

Les référents de projet disposent d'une clef du jardin et du cabanon à outils.

L'intervention sur un site de projet se fait en concertation avec les référents.

Par ailleurs, quand elle ne s'inscrit pas dans un projet, la plantation de sujets venus de l'extérieur par exemple, nécessite une validation. Ces plantes sont mises en attente en pépinière.

Liste évolutive de projets autour :

des oliviers, des lierres, des plantes aromatiques, des plantes tinctoriales, du potager démonstratif, des plantes sauvages comestibles, des rosiers, des agrumes, du compostage, de l'étiquetage, du dessin botanique, de l'équipement...

La collection de plantes de climats méditerranéens s'inscrit progressivement dans des projets permettant de la rationaliser et l'enrichir en lui donnant une cohérence thématique.

La multiplication de plantes originales à vocation horticole nourrit la **pépinière**.

Un espace en **friche** est conservé pour la faune locale.

-Les projets débouchent sur des **ateliers ou animations** à partager avec les adhérents et le public de passage afin d'ouvrir l'association à de nouveaux adhérents.

Le samedi après-midi est l'occasion d'ateliers pour les **familles** adhérentes. Les enfants sont les bienvenus dans le cadre d'ateliers sous la surveillance des adultes, sans perdre de vue que le jardin n'a pas la vocation d'un parc public et que les outils de jardinage ne sont pas des jouets. Des animations **pratiques** autour des plantes y ont leur place (herbier, teintures, insectes...)

-Les **missions partagées** sont l'arrosage des pépinières, l'entretien des allées, des haies, des 2 bassins et le traitement des déchets végétaux.

L'utilisation des engins à moteur (broyeur, débroussailleuse...) se fait après initiation et avec les équipements de protection

Les carrés sont entretenus en coupant les adventices que l'on éparpille sur les allées et autant que possible couverts avec ce que l'on a sous la main (paille, feuilles sèches, broyat...)

Une **irrigation** automatique est mise en place deux fois par semaine sur une période de l'année.

L'arrosage estival (juillet et août) est coordonné par un planning collectif en ligne.

Les questions qui ne trouvent pas de réponse dans cette chartre sont à soumettre au Président ou/et au référent du jardin.

le Président actuel : Yves Robert

le référent actuel : François Cayet